

MAIRIE DE LE PLESSIER SUR BULLES  
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 JUIN 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 11

Convocation : 23/06/2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf juin à 19 H 00, le Conseil Municipal de cette Commune légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Hervé PAUCELLIER Maire de la Commune.

**PRESENTS** : Mr Hervé PAUCELLIER, Mr Romaric PAUCELLIER, Mr Thierry PARIS, Mme Christelle GETER, Mr Philippe POLLET, Mr Joël POLLET, Mme Madeline DOUA, Mme Béatrice DUMONTE, Mme Emilie FERRE, Mr Michaël DUVAL.

**ABSENT EXCUSE** : Mme Chantal FORGE donne pouvoir à Mr Philippe POLLET.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Madeline DOUA.

**APPROBATION DE LA SEANCE DU 06 MAI 2021**

La séance du 06 Mai 2021 est approuvée à l'unanimité.

**DELIBERATION STATUTS SIRS**

Le syndicat scolaire a souhaité faire une modification des statuts. En effet la commune de CATILLON-FUMECHON suite à la fermeture de sa classe de CP n'avait plus de classe à sa charge, les 2 classes de maternelles étant assumées par le syndicat. Dorénavant la commune de CATILLON - FUMECHON assumera le fonctionnement et l'investissement des classes de maternelles de sa commune. Les ATSEM restent à la charge du Syndicat.

Le syndicat souhaite également modifier l'article 6 concernant les délégués, c'est-à-dire de passer à 3 titulaires par commune.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**DEMANDE ACQUISITION DE PANNEAUX**

Madame Ghislaine CARON a demandé si elle pouvait acquérir un ancien panneau réformé LE PLESSIER SUR BULLES non utilisé.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité un don à titre gracieux, Messieurs Romaric et Hervé PAUCELLIER n'ont pas pris part au vote.

Séance levée 19h22.